

Montpellier  
Le 25 août 2021  
17:45 CEST



## DEINOVE- Troisième convocation à une Assemblée générale extraordinaire le 13 septembre 2021

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, informe ses actionnaires que l'Assemblée générale annuelle mixte du 21 juin 2021 n'a pas pu délibérer sur les résolutions extraordinaires, le quorum n'ayant pas été atteint sur seconde convocation, et qu'une nouvelle Assemblée générale annuelle extraordinaire est appelée à délibérer sur le même ordre du jour le 13 septembre 2021 à 14 heures, dans les locaux du cabinet Fieldfisher, 48 rue Cambon 75001 Paris.

Les actionnaires présents, ayant voté par correspondance ou ayant donné procuration ont représenté ensemble 3.098.778 actions ayant droit de vote sur les 27.697.064 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. Le quorum représentant 11,19% du capital social, l'Assemblée Générale n'a pas pu, en conséquence, valablement délibérer sur les résolutions à titre extraordinaire figurant dans l'avis de réunion publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°66 du 2 juin 2021. L'ensemble des résolutions proposées à titre ordinaire a été adopté.

Les actionnaires sont ainsi conviés à une assemblée générale extraordinaire sur troisième convocation qui se tiendra le lundi 13 septembre 2021 à 14 heures, dans les locaux de Fieldfisher Paris, 48 rue Cambon, 75001 Paris, et portera sur les résolutions à titre exceptionnel du même ordre du jour. Un avis de troisième convocation sera publié le 25 août 2021 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans un journal d'annonces légales.

A la requête de la Société, le Président du Tribunal de Commerce de Montpellier a désigné, par ordonnance du 30 juin 2021, Maître Vincent AUSSEL, en qualité de mandataire ad hoc pour représenter les actionnaires défaillants lors de l'Assemblée Générale afin que le quorum soit atteint. Il est précisé que les droits de vote attachés aux actions des actionnaires défaillants devront être exercés par le mandataire ad hoc dans un sens conforme à l'intérêt social, et à raison de deux tiers de votes positifs et d'un tiers de vote négatifs afin de rendre "neutre", en terme de majorité qualifiée, la participation du mandataire ad hoc aux délibérations.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale seront disponibles à partir du 25 août 2021 sur le site Internet de la Société : <https://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/documents-preparatoires-aux-assemblees-generales-actionnaires>

Montpellier  
Le 25 août 2021  
17:45 CEST



Dans la mesure où vous seriez actionnaire de DEINOVE et que vous souhaiteriez participer au vote des résolutions, nous vous invitons dès maintenant, par mesure de précaution, à anticiper et à privilégier une participation à l'Assemblée Générale par les moyens de vote par correspondance ou par procuration mis à votre disposition.

Le vote des actionnaires ayant voté à l'Assemblée générale sur première et deuxième convocation reste valable et comptabilisé pour l'Assemblée générale sur troisième convocation.

Les actionnaires sont invités à privilégier l'envoi de leur formulaire par voie électronique.

**Formulaires de vote par correspondance ou par procuration :**

- Disponibles sur demande auprès de la société ([assemblee-generale@deinove.com](mailto:assemblee-generale@deinove.com))
- Téléchargeables sur le site Internet de la Société : <https://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/documents-preparatoires-aux-assemblees-generales-actionnaires>

**Prise en compte des formulaires de vote :**

Date limite de réception : vendredi 10 septembre 2021 à zéro heure, heure de Paris.

**Modalités d'envoi :**

- Voie postale : DEINOVE – A l'attention de Monsieur Mario ALCARAZ, 1682, rue de la Valsière - CAP SIGMA, ZAC EUROMEDECINE II - 34790 Grabels
- Voie électronique : [assemblee-generale@deinove.com](mailto:assemblee-generale@deinove.com)

**Documents justificatifs :**

- Actionnaires nominatifs : néant
- Actionnaires au porteur : attestation de participation délivrée par l'établissement teneur de compte.

Notre service actionnaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire : [assemblee-generale@deinove.com](mailto:assemblee-generale@deinove.com)

## À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme

Montpellier  
Le 25 août 2021  
17:45 CEST



incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à *Clostridioïdes difficile*, l'une des premières urgences mondiales. La Société a aussi développé de nouvelles micro-usines bactériennes qui répondent à l'autre enjeu de la course aux antimicrobiens : la production industrielle de ces composés rares, peu concentrés et aux structures chimiques souvent trop complexes pour être générés par synthèse chimique. Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe de plus de 50 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

## CONTACTS

### Investisseurs

Mario Alcaraz

Directeur Administratif et Financier

+33 (0)4 48 19 01 00

[ir@deinove.com](mailto:ir@deinove.com)

### Médias

ATCG Partners – Marie PUVIEUX

+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 10 54 36 72

[communication@deinove.com](mailto:communication@deinove.com)

Visitez [www.deinove.com](http://www.deinove.com)

